

*Association de communes de Vendée*  
+ site de la commune de Fontenay-le-Comte

Hélène Plaire  
Bruno Fillon  
Hélène Boincau  
Conseillers municipaux  
Mairie de Montreuil  
85200 Montreuil

Montreuil, le 29 janvier 2002

Lettre adressée en mairie le 29 janvier 2002

**A Madame Joigny,  
DDE de Vendée  
19, rue Montesquieu  
85200 La Roche sur Yon**

Madame,

Un groupe d'élus tient à manifester son opinion sur le dossier de l'A831. Nous tenons à dénoncer ce projet et à nous opposer, dès maintenant, à une quelconque décision acceptant le tracé du fuseau des 300 mètres.

En effet ce projet nous semble démesuré face au bien-être de la population locale d'une part et aux bénéfices que pourraient en tirer les automobilistes, d'autre part.

Aux vues des réalités locales : l'importance de la vie économique (commerces et PME) de nos petites cités (Rochefort, Fontenay et même la Rochelle) pâtiraient plus qu'elles ne profiteraient du passage de l'autoroute.

De plus on connaît les bouleversements qu'implique un tel projet sur le tissu social rural proche d'une telle voie : petit réseau routier amputé, isolement de terroirs sociaux partagés hermétiquement, perturbations de zones écologiques naturelles fragiles protégées par les consignes européennes, défiguration du paysage, sans oublier toutes les nuisances sonores, visuelles inhérentes à l'autoroute lui-même.

L'A831 ne se justifie pas non plus par l'intensité du flux routier, des résultats publiés montrent que le nombre de véhicules n'est pas suffisant pour rentabiliser une autoroute qui ferait concurrence à l'A83 et que celle-ci remplit amplement ses fonctions tant en résorption du flux que bouclage de l'Arc Atlantique (ou autoroute des Estuaires).

La troisième raison qui justifie notre prise de position est le prix d'un tel projet. Conscients des problèmes d'engorgement et de sécurité des agglomérations telles que Marans et Chaillé les Marais, nous pensons que des solutions plus efficaces et beaucoup moins onéreuses peuvent être prises : doublement des voies sur une partie du trajet, carrefours sécurisés et contournements rapprochés des communes ci-dessus nommées (le commerce local en serait ainsi également bénéficiaire). Ces travaux seraient d'un coût bien moindre pour la collectivité.

C'est au nom d'une qualité de vie, que nous avons encore, et de la raison que nous prenons position contre le projet autoroutier A 831.

En espérant, Madame, que vous accorderez toute votre attention à notre position, partagée par un certain nombre d'élus, face à ce projet, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

